



**BUREAU  
VERITAS**

Bureau Veritas  
Certification  
4 chemin du Tronchon  
69544 Champagne au  
Mont d'Or

**ZURFLUH FELLER**  
45 GRANDE RUE  
25150 AUTECHAUX ROIDE

## **Granulés Plastiques Industriels** **Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021**



Site	ZURFLUH FELLER 45 GRANDE RUE 25150 AUTECHAUX ROIDE
DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE	
Contact Client	Faustine EID feid@zurfluh-feller.com - +33 3 81 99 33 27
Date de début - Date de fin d'audit	09/11/2022 - 09/11/2022
N° Rapport	15034406 - 0,5 JOUR
Type d'audit	Initial
Audité par Responsable d'audit	Julia GRANET

## DATAS

### CLIENT

**Nom du client**  
ZURFLUH FELLER

**Contact client**  
Faustine EID

**Fonction I**  
ngéneure Qualité /  
Environnement

**Téléphone**  
+33 3 81 99 33 27

**Email client**  
feid@zurfluh-feller.com

### AUDIT

**N° Rapport**  
15034406 - 0,5 JOUR

**Numéro d'affaire**  
15034406-

**Date de début**  
09/11/2022

**Date de fin**  
09/11/2022

**Auditeur**  
Philippe REY

**Organisation multi-sites**  
NON

**Type d'audit**  
Initial

**Mode d'audit**  
Sur site

**Durée de l'audit**  
0,5

### SITE

**Nom du site**  
ZURFLUH FELLER

**Adresse du site**  
45 GRANDE RUE

**Code postal**  
25150

**Ville**  
AUTECHAUX ROIDE

**Pays**  
France

**Présentation du site**

ZURFLUH-FELLER est fabricant de système d'enroulement de volet roulant, et de ce fait injecte un nombre important de pièces plastiques (ABS, ASA, PA6, PA 6.6, PP, PS, POM, PEBD) pour ces équipements  
Les produits sont réceptionnés soit en big-bags, soit en octabin soit en sac de 25 kg sur palette, déchargés sur un quai de chargement et stocké en rack pour alimenté 3 centrales de distribution Il existe également une station de re-broyage pour réutilisation du produit sur place  
Un système d'aspiration des poussières est en place  
L'entreprise est certifiée ISO 9001-2015 et beaucoup de ses procédures granulés sont incluses dans le système de management

## DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

✓

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :  
80 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels  
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels  
Stockage de Granulés Plastiques Industriels

## Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>23</b>

## PERSONNES INTERROGÉES

**Nom / Fonction** Jean-Christophe POINAS (Responsable Qualité / Environnement)  
Saliha ANAJGAR (Ingénieure Qualité / Environnement)  
Mickaël JEANNOT (Responsable atelier)

## Questionnaire

### §1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE

#### CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés

	Exigence	Observation
1.1.1 Une procédure permet d'identifier des zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement	Conforme	Plan de zonage avec zone de déchargement, de stockage, zone de broyage, benne DIB, zone d'aspiration Broyage de carottes et de pièces non-conformes soit pour réutilisation dans l'injection
1.1.2 Adéquation de la procédure avec le terrain	Conforme	Identification d'un cours d'eau qui longe l'usine, des réseaux d'eau pluviale, zone de rétention

#### CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport

	Exigence	Observation
1.2.1 Une procédure définit les règles de conception/design des emballages utilisés pour le stockage et/ou emballage des granulés	Conforme	Les exigences sont formulées au travers des cahiers des charges fournisseurs et rappelés dans les commandes d'achats Check-in des emballages à réception (big-bags, sacs, octobins, ...) Commande de produits standards avec des emballages validés par les fournisseurs Les produits sont stockés dans les emballages d'origines fournis Une procédure définit les règles de stockages en fonction du type de conditionnement (soit octobins, stockés au sol, soit en sac sur palette, stockés en rack)
1.2.2 Vérification des conditions d'achat de ces emballages suivant les règles de conception/design définies	Conforme	Contrôle réception (inspection du camion à l'arrivée à quai) + vérification de l'état de l'intégrité des emballages Standard de déchargement (MO-LOG-244_A 26/01/2022)
1.2.3 Une procédure définit les périodicités et méthode de vérification des emballages utilisés	Conforme	Les règles de vérification des emballages (périodicité et méthode) sont intégrées dans la procédure d'audit atelier intégrée dans le système ISO 9001 Lors des visites d'ateliers hebdomadaires, l'intégrité des emballages sont surveillés
1.2.4 Enregistrement du dernier contrôle suivant périodicité et modalités définies	Conforme	Enregistrement du lundi 07/11

#### CRITERE 3 : Epannage accidentel

	Exigence	Observation
1.3.1 Une procédure définit les méthodes de confinement et ramassage de tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site	Conforme	La procédure est incluse dans le POI de l'entreprise en cas de déversement accidentel Procédure de reconditionnement (affichage) Check-list des bennes DIB avant mise en place et enlèvement par le prestataire (FO-LOG-024_A)
1.3.2 Enregistrement d'évènement avéré et plan d'actions associé (incluant mesure d'efficacité)	Conforme	Enregistrement des évènements (hors réception) sur le plan d'action TSA environnement Suivi en réception des emballages percés et reconditionnés Doc "Suivi NC en réception logistique" Dernier évènement le 19/07/2022 1 sac percé sur 23 palettes réceptionnées

#### CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site

	Exigence	Observation
1.4.1 Une procédure définit la périodicité de nettoyage des bassins de rétention situés en aval des équipements et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant	Conforme	L'entreprise ayant un arrêté préfectoral, cette disposition est suivie du fait de cet arrêté Contrôle big-bag poussière sur le système d'aspiration des poussières (MO-INJ-201_A) avec tableau d'enregistrement des contrôles (FO-INJ-015_A)
1.4.2 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des nettoyages suivant périodicité et modalités définies (date du dernier contrôle)	Conforme	Nettoyage effectué en août 2022 avec la vidange des déshuileurs / débourbeurs Enregistrement : bon d'intervention de la société effectuant les vidanges
1.4.3 Vérification visuelle de l'état des bassins de rétention et abords du site	Conforme	Suite à la visite du site, la situation est considérée conforme Une visite mensuelle est prévue dans le déploiement d'un chantier 5S sur les extérieurs

**CRITERE 5 : Equipements et dispositifs**

	Exigence	Observation
1.5.1 Une procédure inventorie les équipements et dispositifs	Conforme	2 aspirateurs en injection et un en logistique + balai, balayette et pelle ( minimum 1 ensemble par secteur) Identification des équipements et dispositifs sur le plan en cohérence avec les zones à risques
1.5.2 Une procédure définit la périodicité et méthode de vérification du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs (Pertinence de périodicité)	Conforme	Périodicité dans le plan de maintenance de l'installation d'aspiration (logiciel CARL) et vérification des kits anti-pollution Nettoyage hebdomadaire des ateliers avec vérification des "points de propreté" (centralisation des équipements de nettoyage - balai, balayette, pelle, aspirateur)
1.5.3 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des vérifications suivant périodicité et modalités définies (incluant date du dernier contrôle)	Conforme	Suivi hebdomadaire des opérations de nettoyage dernier enregistrement vendredi 04/11/2022

**CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation**

	Exigence	Observation
1.6.1 Une procédure définit les méthodes de formation et sensibilisation du personnel et des tiers intervenants sur le site	Conforme	Support de présentation et de formation (contexte du décret, présentation des flux produits, présentation des zones, des procédures, des conduites à tenir, matériel et équipements, piste d'amélioration) Les méthodes de formation et de sensibilisation sont définies dans la procédure de gestion des formation incluses dans le système ISO 9001 (processus RH)
1.6.2 Existence d'une preuve documentée de la formation du personnel	Conforme	Une information et formation a été réalisée pour les opérateurs logistiques et injection Enregistrement des formations et habilitations dans le logiciel de suivi RH
1.6.3 Existence d'une preuve documentée de la formation des tiers intervenants sur site	Conforme	Les tiers intervenants n'ont pas été pris en compte dans la formation / information des exigences du décret LOCAVI stockiste et transporteur Sous-traitant (maintenance, bâtiment). Vu plan d'action, NC soldée
1.6.4 Existence d'affichage relatif aux consignes à respecter notamment en cas d'épanchement	Conforme	Les différents modes opératoires et conduites à tenir sont affichés aux endroits définis à risques (quai, stocks, ateliers d'injection, re-broyage)

**CRITERE 7 : Audit internes**

	Exigence	Observation
1.7.1 Une procédure définit la méthode d'audits internes des procédures relatives aux critères 1 à 6.	Conforme	L'audit granulé est inclus dans la procédure d'audit du système de management ISO
1.7.2 Existence d'un programme d'audits (fréquence semestrielle)	Conforme	Programme annuel des audits avec fréquence semestrielle pour les audits granulés
1.7.3 Existence d'une preuve documentée de la réalisation des audits de ces procédures selon modalités définies	Conforme	Rapport d'audit atelier du 26/10/2022

**§2 DISPOSITIFS DE CONFINEMENT (Applicable au 01/01/23)**

	Exigence	Observation	Preuve à l'appui
Présence de dispositifs de confinement et de récupération associés aux zones d'épandage (Pertinence/efficacité)	Conforme	Bac de rétention spécifique pour le déchargement des palettes avec sacs abimés, mise en place d'aspirateurs Tampon gonflable sur regard réseaux de récupération	

### §3 COMMUNICATION EXTERNE

#### Communication

	Exigence	Observation
3.1 Mise à disposition du public par l'exploitant sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit	Non Applicable	Audit initial Prévu lors de la réception du présent rapport dans l'onglet "actualités" du site internet
3.2 Vérification de l'utilisation de la marque et logo Bureau Veritas Certification	Conforme	Certification initiale GPI. Entreprise certifiée ISO 9001, utilisation conforme du logo de certification

#### Audit supplémentaire

	Observation
Audit supplémentaire nécessaire ?	NON
Durée	
Date	

### § CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	Bonne prise en compte opérationnelle des exigences du décret, il reste juste à inclure les tiers intervenants dans la démarche.

Section label level 2	Checkpoint Label	Description Non Conformité	Type	Représentant Client	A compléter avant
§1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE	1.6.3 Existence d'une preuve documentée de la formation des tiers intervenants sur site	Les tiers intervenants n'ont pas été pris en compte dans la formation / information des exigences du décret LOCAVI stockiste et transporteur Sous-traitant (maintenance, bâtiment)	Mineure	Faustine EID	22/12/2022

## Participants réunion d'ouverture

**Nom / Fonction** Jean-Christophe POINAS (Responsable Qualité / Environnement)  
 Saliha ANAJGAR (Ingénieure Qualité / Environnement)  
 Mickaël JEANNOT (Responsable atelier)

## Participants réunion de clôture

**Nom / Fonction** Jean-Christophe POINAS (Responsable Qualité / Environnement)  
 Saliha ANAJGAR (Ingénieure Qualité / Environnement)  
 Mickaël JEANNOT (Responsable atelier)  
 Geoffroy RUBAT DU MERAC (Directeur industriel)

## Plan d'audit

Date et Heure	Activité	Thème	Commentaires	Pièce jointe	/!\ Pas de caractères spéciaux dans le nom du fichier
09/11/2022 08:30 CET	Réunion d'ouverture	Autre	Présentation des intervenants / auditeur Présentation du contexte Présentation des méthodes d'audits Questions réponses		
09/11/2022 08:45 CET	Audit	Autre	Documentaire concernant tous les thèmes du décret		
09/11/2022 09:45 CET	Visite du site	Autre	Vérification des procédures et des moyens mis en place sur le terrain Vérification de l'efficacité des actions		
09/11/2022 11:30 CET	Audit	Communications	Echanges sur les exigences de communications		
09/11/2022 11:45 CET	Réunion de clôture	Autre	Présentation des conclusions des différents thèmes et des observations Présentation de la non-conformité et action à suivre		





BUREAU  
VERITAS

Bureau Veritas Certification

# ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

**ZURFLUH FELLER**  
**45 GRANDE RUE**  
**25150 - AUTECHAUX ROIDE - France**

*Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :*

## Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est valable jusqu'au : 24/01/2026  
Date originale : **25/01/2023**

Attestation n°: 223-2023-000034-FR  
Affaire n°: 15034406-

Date : **25/01/2023**

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.  
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



